



La FEDIL remet pour la 9^e fois le Prix de l'environnement pour l'industrie

Le 24 novembre 2005 a eu lieu au siège de la FEDIL la cérémonie de la 9^e remise du Prix de l'environnement pour l'industrie, en présence de nombreux invités, dont notamment le ministre de l'environnement, Lucien Lux, les membres du jury ainsi que les lauréats de la promotion 2005.

Lors de sa réunion du 10 novembre, le jury composé d'experts issus des secteurs public et privé, a retenu d'attribuer le **Premier prix à DuPont Teijin Films Luxembourg S.A.** pour le projet «Réutilisation de diéthylène glycol» répondant parfaitement aux critères fixés dans le règlement du Prix de l'environnement, à savoir l'écologie, l'innovation, la réalisation pratique et l'économicité.

Le projet introduit par DuPont Teijin Films permet d'épargner des ressources non renouvelables (2.300 tonnes de diéthylène glycol par an) et diminue les frais variables (frais de l'énergie) tout en maintenant la qualité du produit. Par ailleurs, il évite de nombreux transvasements et transports (élimination annuelle de 210 cycles de transports à 22 tonnes sur 150 kilomètres) et rend la distillation superflue.

Les auteurs du projet se sont servis de la méthodologie Six Sigma pour explorer les possibilités de réalimenter le glycol plus régulièrement et dans des proportions beaucoup plus élevées. Le diéthylène glycol est à la fois matière première et sous-produit lors de la fabrication de polyester PET.

Le jury a également retenu d'attribuer le **Deuxième prix à Arcelor S.A.** pour le projet «Monitoring et gestion innovante des données environnementales», outil de management exemplaire constituant un préalable à la maîtrise des performances écologiques du groupe Arcelor sur le plan mondial et à la réalisation d'améliorations dans ce domaine.

La stratégie de gestion environnementale d'Arcelor repose sur trois piliers, une organisation adaptée à la structure du Groupe, la certification ISO 14001 des sites ayant un impact sur l'environnement, la mesure obligatoire des émissions des principaux polluants permettant un benchmark interne grâce à la collecte et au traitement des données dans une base de données centrale.

Cette base de données accessible par le réseau Internet à travers le portail d'entreprise couvre l'ensemble des sites de production du Groupe et permet d'intégrer de nouvelles problématiques telles que le suivi régulier des émissions entrant dans le cadre de la Directive sur les marchés de permis d'émission.



COMMUNIQUE DE PRESSE

Pour la promotion 2005 du Prix de l'environnement pour l'industrie, cinq candidatures ont été introduites. Il s'agit des projets suivants:

- > DuPont Teijin Films Luxembourg S.A.: Réutilisation de diéthylène glycol
- > Arcelor: Monitoring et gestion innovante des données environnementales
- > Marcel Grosbusch et Fils S.à r.l.: Construction et utilisation d'une nouvelle plateforme de distribution de fruits et légumes avec système de production de froid respectueux de l'environnement
- > Sablière Hein S.à r.l.: Station d'épuration des eaux de lavage provenant de l'installation de lavage et de criblage des sables et graviers
- > TrefilARBED Bissen S.A.: Remplacement du décapage chimique auprès de TrefilARBED Bissen

Dans son discours, le vice-président de la FEDIL, Robert Dennewald, s'est félicité de la qualité des projets introduits pour la promotion 2005 du Prix de l'environnement pour l'industrie. Par ailleurs, il a souligné que la protection de l'environnement fait l'objet, depuis de longues années déjà, d'une réelle prise de conscience auprès de l'industrie luxembourgeoise et que l'efficacité énergétique de l'industrie s'est constamment améliorée au cours des dernières années.

D'une manière générale, Robert Dennewald s'est prononcé en faveur d'une politique énergétique visant à garantir le développement et la pérennité du tissu industriel au Luxembourg. Dans ce contexte, il a salué la récente réforme du système d'alimentation du fonds de compensation électricité tenant compte des préoccupations des entreprises industrielles intensives en consommation d'énergie électrique.

Etant donné que cette contribution affectera désormais également les consommateurs de haute tension 65 kV, Robert Dennewald a cependant mis en garde contre toutes sortes de mesures fiscales visant à alourdir la facture énergétique des entreprises.

A quelques jours de la conférence des Nations Unies sur les changements climatiques à Montréal, Robert Dennewald s'est également prononcé en faveur d'une stratégie européenne cohérente en matière de réductions de gaz à effet de serre veillant à éviter toutes mesures unilatérales qui risqueraient de mettre en péril le tissu industriel de l'Europe.

Dans cet ordre d'idées, il a souligné que seule une approche globale réunissant tous les espaces économiques permettra de s'attaquer durablement au défi que constitue le changement climatique.

Luxembourg, le 24 novembre 2005